

POURQUOI...

vacciner, identifier et stériliser mon chat?



Fiona, chatte au fort caractère qui attend une famille patiente et douce

Tous les chats de notre refuge sont vaccinés, stérilisés et identifiés, c'est pour ces raisons qu'une participation vous est demandée lors d'une adoption.

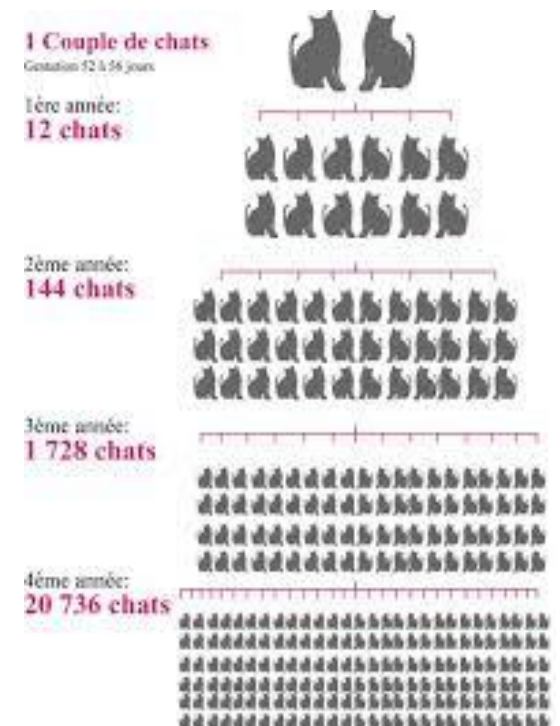
Nous allons vous informer ici de l'importance d'avoir ces réflexes qui peuvent sauver la vie de votre chat.

✚ Pourquoi vacciner mon chat ?

- Lutter contre les maladies graves et dangereuses : Typhus, Coryza, Leucose ou FELV, Rage, et bien d'autres.
- Eviter la transmission de maladies envers d'autres chats.
- A savoir : si un rappel de vaccin n'est pas fait, il faut tout reprendre à zéro ! C'est-à-dire une primo vaccination suivie par une seconde, 1 mois après environ. S'il n'y a pas possibilité de la faire au moment voulu, il vaut mieux faire le rappel un peu avant plutôt qu'en retard.

✚ Pourquoi stériliser mon chat ?

- Seule méthode de contraception 100 % fiable.
- Diminution du marquage urinaire.
- Supprime les vocalises dues aux chaleurs
- Augmente l'espérance de vie en supprimant le risque de maladies (cancer, tumeur mammaires, Sida, cancer des testicules, etc.) .
- Lutte contre la surpopulation féline, (donc évite les abandons et les maltraitements) .



Pourquoi identifier mon chat ?

- **Obligatoire pour tout chat adopté, vendu ou cédé à titre gratuit ainsi que pour tous les chats de plus de 7 mois.**
- Le meilleur moyen de retrouver son chat (perdu, volé, etc.)
- Le tatouage est immédiatement visible (identification rapide)
- Avec la puce, impossible qu'il y ait effacement du numéro d'identification
- La puce est l'unique moyen d'identification pour pouvoir passer une frontière avec son chat
- Indispensable pour le vaccin contre la rage

C'est pour ces raisons que lors de l'adoption d'un chat, une participation financière vous sera demandée.

Pour un chaton, cette participation est de **110 €** (+ 100 € de caution qui seront restitués une fois stérilisation faite).

Pour une chatte adulte, cette participation est de **150 €**, et pour un chat adulte de **130 €**.



N° Sous-Préfecture WA911000864

SIRET 530 719 053 00015

asso.cara.pattes@gmail.com

06.61.84.23.74

<http://cara-pattes.asso-web.com>